



Le Maire
et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux
le samedi 18 janvier 2025
à 11h00.
Salle de l'Avocette.

2025



Sommaire

Sommaire & Infos pratiques	02
Edito du Maire	03
VIE MUNICIPALE	04
Projets 2025	04
Commission environnement voirie	05
Commission scolaire et sociale	06-07
Infos mutuelle MCRN	07
France Services	07
L'Alambic Urbinois	08
Camping Les Rouches	08
Conseil des Jeunes	09
Conseil des Sages	10
Marché de Noël	11
Le défi des jardins	11
Fête de la musique	12
VIE INTERCOMMUNALE	13
Urbanisme	13
Redevance incitative	13
La cohabitation intergénérationnelle	14
Les aides pour l'habitat	14
Yolé - Challans Gois Communauté	14
VIE MUNICIPALE	15
Recensement 2025	15-16
Tarifs services mairie	17
Règles de bon voisinage	18
Les feux et le brûlage des déchets	18
Entretien son terrain et ses plantations	18
Déjections canines	18
Marché de producteurs	19
VIE DES ÉCOLES	20
Ecole Publique l'Avocette	20-21
Ecole Privée ST Joseph	22-23
VIE ASSOCIATIVE	24
Urbinoise de Loisirs	24
Assoli	25
ADEP	26
OGEC	27
APEL	28
Les Bouchons de l'Avenir	29
Le Comité des Fêtes	30
Faites vos jeux 85	31
Atelier Pique et Bricole	32
Société Communale de Chasse	32
Les Follibelles	33
Les Anciens Combattants	34
L'Arche de Noël	35
Don du Sang	35
Services divers - Vie Sociale	36
URBANISME	37-39-39
ÉTAT CIVIL	40
Trombinoscope	41
Temps forts de l'année 2024	42-43
Agenda 2025	44

Infos pratiques

MAIRIE DE SAINT-URBAIN

22 Rue de l'Eglise
Tél. 02 51 68 73 34
Courriel : accueil@sainturbain.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h
(sauf le 1^{er} samedi du mois)

Blog : <http://sainturbain.blogspot.fr>
Site : www.sainturbain.fr

Retrouvez les dernières délibérations sur le site de la mairie, rubrique vie municipale.

Les services municipaux suivants reçoivent uniquement sur rendez-vous au 02 51 68 73 34 :

- Recensement citoyen pour les jeunes ayant 16 ans dans l'année.
- Etat-civil : dossiers mariage, pacs, reconnaissance avant naissance.
- Urbanisme : dépôt des dossiers sur rendez-vous. Infos par mail : urbanisme@sainturbain.fr

Didier BUTON, Maire
Thierry BODARD, 1^{er} Adjoint,
Nadine JOUANNEAU, 2^e Adjoint
Reçoivent sur rendez-vous



ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH

5, rue de la Sablière - 02 51 68 83 54
Cantine - 02 51 54 69 05
Marielle - 06 52 30 89 58



ECOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE

29, rue de la Croix de Mission
02 51 55 94 06
Cantine - 02 28 10 35 34
Garderie - 06 79 63 38 52



ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles agréées est accessible sur le site www.vendee-enfance.fr



TAXI URBINOIS

7 jours sur 7, 24h/24.
Renseignements : 06 60 36 32 28
taxiurbinois@gmail.com



MEDECIN

Dr CHARPENTIER Frédéric
4, rue du Pont d'Orgueil
02 51 54 92 98



INFIRMIERES

Maison Médicale 6 rue des Etangs
85230 SAINT-GERVAIS



SOPHROLOGUE - PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

M^{me} Sandrine DANIEL
31, chemin du Tribert
06 52 74 47 60

Sur rendez-vous du lundi au samedi au 02 51 68 77 62.

Permanence sur rendez-vous dans l'ancienne mairie de Saint-Urbain 02 51 68 77 62.



COMMERCES

CAFÉ - RESTAURANT LE SAINT-URBAIN

1, rue de l'Eglise
09 52 86 22 57

BOULANGERIE BRANTHOME

1, rue du Pont d'Orgueil
02 72 82 22 67

ÇA DÉCOIFFE

2bis, allée du Charbon Blanc
09 71 21 86 26

INSTITUT CLARA BELLE

23, allée de Bel Air
07 82 41 73 78



COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALLANS GOIS COMMUNAUTE

1 Bd Lucien Dodin
85300 CHALLANS
02 51 93 56 73

Site internet : www.challansgois.fr

Pour tout renseignement relatif au service déchets appeler au 02 44 36 30 36 ou par mail à redavanceincitative@challansgois.fr



COMMERCE AMBULANT SUR LE PARKING DU CARREFOUR DE L'EUROPE

DADDY'S PIZZA

le jeudi soir - 06 06 41 95 83



SAUR

vos contacts pour l'eau et l'assainissement collectif
Pour votre dossier : 02 51 37 01 09
En cas d'urgence : 02 51 37 03 08



EDF

En cas d'urgence
09 72 67 50 85

..... Edito du Maire



Chères Urbinoises, chers Urbinois,

L'année 2025 sera marquée par des changements significatifs pour notre commune.

Tout d'abord, nous lancerons les travaux de construction de notre nouvelle école publique, destinée à remplacer les modulaires devenus vétustes. Actuellement, quatre classes sont nécessaires, mais le conseil municipal a décidé de construire une structure pouvant accueillir une cinquième classe à l'étage, qui restera à aménager selon les besoins futurs.

2025 verra également l'ouverture d'une supérette du réseau API SUPÉRETTE.

Près de 100 magasins de ce type ont récemment ouvert en France, et nous bénéficierons de ses services 7 jours sur 7. Ce nouveau commerce, implanté près du parking du centre-bourg, nous évitera de prendre la voiture pour nos achats. Les expériences des précédentes ouvertures confirment que les prix y seront compétitifs.

2025 verra également l'installation de caméras sur la commune afin de répondre à trois objectifs principaux : sanctionner les dépôts sauvages, réduire les incivilités dans les lieux publics extérieurs, et enfin aider la gendarmerie dans le cadre de leurs enquêtes.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été validé le 12 décembre dernier par le conseil communautaire. Il est consultable en mairie ou sur notre site internet. Les futures constructions doivent être concentrées sur le centre bourg.

Le jardin partagé ouvrira en ce début d'année.

A l'heure où j'écris ces lignes, il reste encore des parcelles disponibles pour les futurs jardiniers.

Enfin, le conseil municipal reconduira en 2025 deux événements majeurs :

la Fête de la musique le 28 juin et le marché de Noël le 30 novembre.

Je tiens à remercier toutes les associations qui enrichissent le calendrier des manifestations (liste à retrouver à la fin de ce bulletin). Cette année plus particulièrement les organisateurs du marché de producteurs du jeudi soir. Merci pour votre engagement citoyen.

J'encourage tous les urbinois à participer activement à ces initiatives.

Je souhaite également vous annoncer que **je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2026.**

Après 18 années d'engagement au sein du conseil municipal, dont 12 en tant que maire, j'ai décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas solliciter un nouveau mandat. Je vous fais part de cette décision un an à l'avance pour permettre à la future équipe municipale de se préparer dans les meilleures conditions possibles. Une année passe vite.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude envers les agents communaux, le conseil municipal, et le conseil des Sages pour leur engagement constant.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.

DIDIER BUTON

Projets 2025

AVANCEMENT DU PROJET DE CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

La municipalité procèdera à l'installation d'un puits et de clôtures d'ici février 2025, afin de permettre les premières plantations dès mars 2025.

La gestion du jardin sera assurée par l'association l'Urbinoise de Loisirs, avec une cotisation annuelle de 15 €.

A ce jour une dizaine de participants est déjà inscrite, mais des parcelles restent disponibles.

N'hésitez pas à contacter l'Urbinoise de Loisirs ou la mairie pour vous inscrire.

URBINOISE DE LOISIRS

Mail : urbinoisedeloisirs@orange.fr

Tél : 06-32-65-21-65

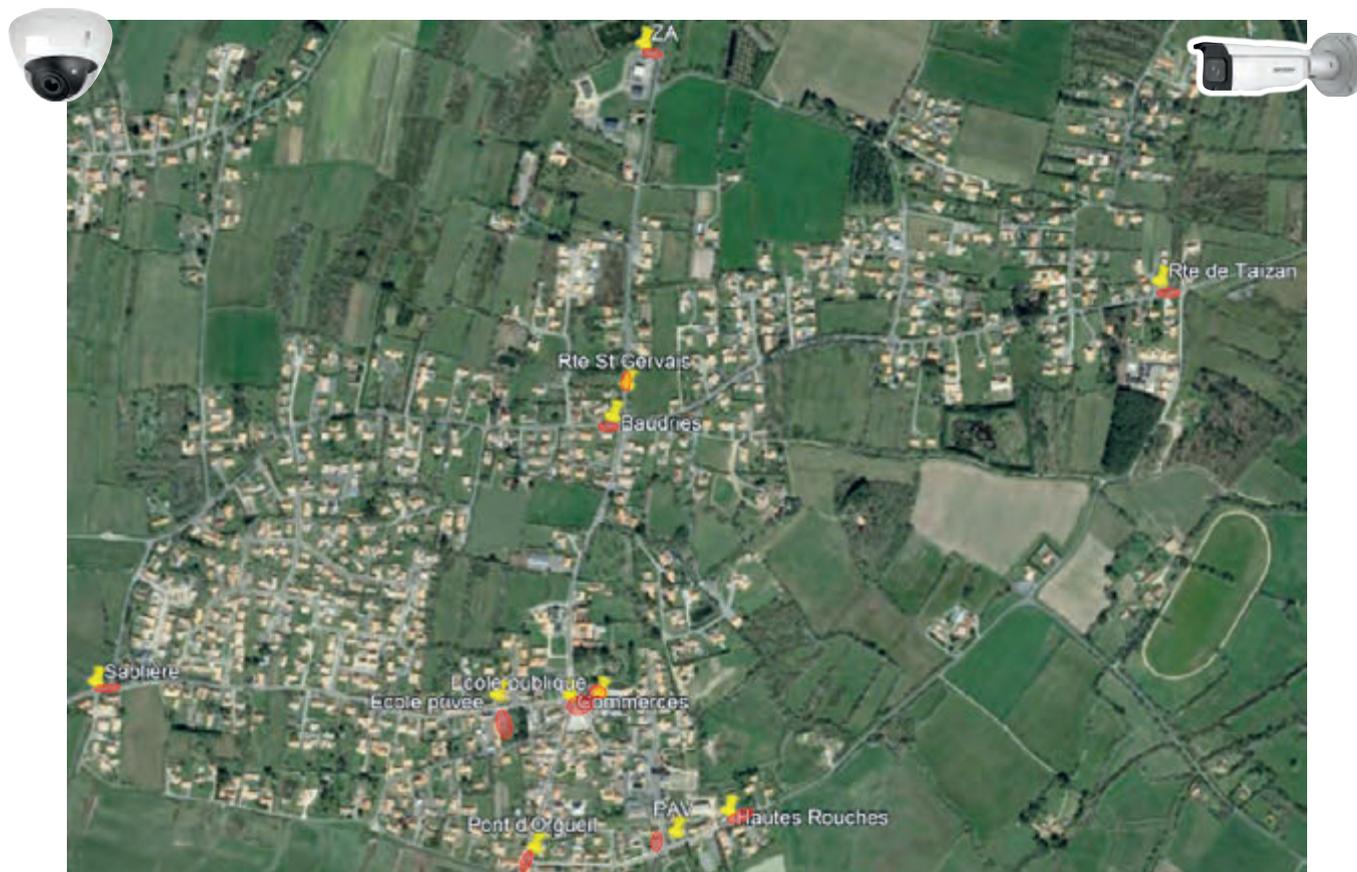


INSTALLATION DE CAMÉRAS

Pour renforcer la sécurité, la commune prévoit d'installer des caméras mobiles afin de mieux surveiller les espaces publics et prévenir les comportements à risque.

Zones vidéo protégées

Etude projet de vidéo protection Saint Urbain



APPLICATION MOBILE

Découvrez bientôt notre nouvelle application, conçue pour vous permettre de suivre en temps réel les événements de votre commune et bien plus encore.

Une plateforme innovante pour rester informé, engagé et connecté à votre commune !



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville




La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



..... Commission Environnement Voirie

TRAVAUX NOUVEAU COMMERCE

Un parking a été réalisé à la place de l'ancien commerce. Le giratoire a été déplacé pour une meilleure circulation.



FUTUR CABINET PARAMEDICAL

La maison située au, 6 Rue de la Sablière est en cours de démolition pour faire place à un ostéopathe, qui souhaite s'entourer d'autres professionnels de santé.



TRAVAUX ALLÉE DE LA ROSELIÈRE

Les travaux se poursuivent, et les trottoirs seront réalisés au cours du premier semestre 2025.

TRAVAUX ROUTE DE LA SABLIERÈRE

Le poste de relevage a été remplacé par un modèle plus grand contenant deux pompes. Les bordures de trottoir ont été remplacées afin de poser le bitume sur une première partie de la route. Les travaux d'aménagement se poursuivront jusqu'à la Route de l'Hommeau.

SECURISATION DES ECOLES

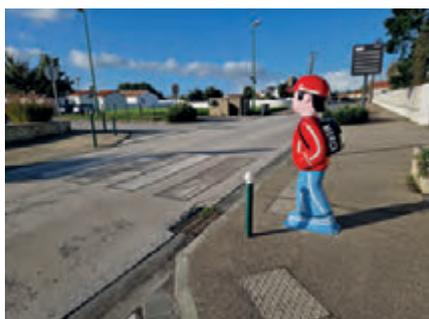
Deux figurines ont été installées devant chacune des écoles afin d'assurer la sécurité des accès aux classes.

TRAVAUX ANNUEL D'ENTRETIEN

Les travaux de curage et de broyage se poursuivent. Nous vous invitons à nettoyer vos fossés pour assurer un bon écoulement de l'eau. Merci de votre coopération.

TRAVAUX CHEMIN DE LA BELLE ÉTOILE, DU TRIBERT ET DU JOUSSELAIN

A l'issue des travaux d'assainissement et de distribution d'eau potable, les routes ont été refaites avec un revêtement tricouche. Une piste de liaison douce a été délimitée par des poteaux en bois le long du Chemin du Jouselain.



Je remercie tous les services pour leur implication dans leur travail.

Je vous souhaite une très bonne année 2025.



Thierry BODARD
Responsable
de la Commission
Environnement Voirie

..... Commission Scolaire et Sociale

LA GARDERIE

La garderie périscolaire est assurée uniquement à l'école publique de l'Avocette

SOPHIE ET GERALDINE nos deux ATSEM encadrent la garderie le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez les contacter au 06 79 63 38 52, n'hésitez pas à laisser un message.

Ce service est apprécié par les familles, on constate une très bonne fréquentation.

ATTENTION : Si votre enfant arrive avant 8h00, pensez à réserver sur le portail famille pour éviter toute sur-facturation.

LA CANTINE

Sur le site de l'école privée, Marielle, Gaëlle et Annie sont en charge de la restauration scolaire. Monique, Coralie, Sophie et Karine assurent ce service à l'école publique.

Le service de restauration scolaire représente une charge importante pour la commune, et nous souhaitons vous en expliquer le fonctionnement.

Depuis septembre 2023, un logiciel a été mis en place, permettant aux familles de réserver les repas et la garderie directement en ligne.

De plus, un nouveau prestataire a été choisi pour la préparation des repas : l'EHPAD de La Garnache.

Le bilan après une année est très positif. La qualité et les quantités des repas répondent aux attentes des enfants comme des adultes.

Des plats plus attractifs et des arômes appétissants ont contribué à réduire le gaspillage : les enfants prennent plaisir à goûter et finissent leur repas.

Les plats proposés sont composés de produits frais et aussi locaux que possible.

Bien que l'objectif de 50 % de produits locaux n'ait pas pu être atteint cette première année en raison d'un manque de producteurs, cet objectif reste prioritaire, tout comme la lutte contre le gaspillage.

Nous restons en contact étroit avec notre prestataire, qui écoute et s'adapte aux ajustements demandés.

Marielle reste à votre disposition pour toutes questions les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- par téléphone au 06 52 30 89 58 de 8h30 à 17h30

- par mail à cantine@sainturbain.fr



Marielle
responsable des deux
restaurants scolaires

Que comprend le prix d'un repas ?

1. Le coût du repas facturé par le prestataire.
2. Les dépenses énergétiques (électricité, eau, téléphone).
3. Les salaires des six personnes nécessaires pour encadrer les enfants entre 12h et 13h30, ainsi que pour le service et le nettoyage des locaux.

En septembre 2024, le prix du ticket-repas est passé à 4,50 € pour les familles, alors que le coût réel s'élève à 8,06 €, la commune prenant à sa charge 3,56 € par repas.



Nadine JOUANNEAU
Responsable de la Commission
Sociale et Scolaire



Sophie



Géraldine



Gaëlle



Annie



Monique



Coralie



Karine

Commission Scolaire et Sociale

REPAS DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

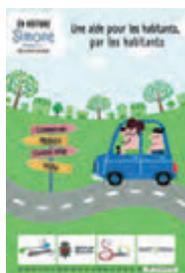
Le repas des retraités dynamiques s'est tenu le mercredi 2 octobre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 70 participants, qui ont savouré les plats préparés par STEEVE ET MELANIE GAUTIER, charcutiers-traiteurs de Sallertaine. L'ambiance festive était assurée par le groupe Duodélice, venu de Moutiers-les-Mauxfaits.

En 2025 le repas aura lieu le 15 Octobre.



TRANSPORT SOLIDAIRE : EN VOITURE SIMONE

Toute personne qui le souhaite peut bénéficier de ce service ou y participer en devenant chauffeur bénévole (- 75 ans).
Contact : 06 70 34 62 50.



POUR RAPPEL

SOLIMUT MUTUELLE SOLIDAIRE a signé un partenariat avec la commune de Saint Urbain et propose une mutuelle à prix attractif pour tous

De nombreuses autres aides sont mises en place par l'état ou les caisses de retraite : pour le maintien à domicile des personnes âgées ou pour la rénovation énergétique. N'hésitez pas à prendre contact avec nous au 02 40 89 22 91.



Vous pouvez également vous renseigner auprès de :

FRANCE SERVICES – 2, Rue des Écoles (ancien bureau du Trésor Public) 85230 Beauvoir sur Mer – 02 51 36 87 27 – beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

Les agents sont présents pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches administratives (santé, allocations, impôts, emploi, retraite...).



Horaires

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h30

SI VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES, ne restez pas seule :
contacter le **02 51 47 77 59**
accessible gratuitement et confidentiellement, pour obtenir aide et soutien.



L'Alambic Urbinois



Récoltants de fruits - Bonne Nouvelle

En 2024, le syndicat des Bouilleurs Ambulants de Vendée à l'honneur de vous annoncer :

Que depuis le 1^{er} janvier 2024, il est possible de distiller votre récolte de fruits sans payer de taxe comme autrefois, à condition que celle-ci ne dépasse pas 50 litres d'alcool pur. Au-delà de cette quantité, la législation en vigueur s'appliquera.

Les Bouilleurs de France ont créé une nouvelle association pour promouvoir le patrimoine de la distillation rurale : Les amis du verger et de l'Alambic.

Votre Bouilleur, Francis Garnier vous proposera une adhésion annuelle au prix de 10 euros, avec laquelle vous recevrez le journal des Bouilleurs de France.

PETIT RAPPEL :
vous pouvez prendre rendez-vous
pour distiller vos fruits
à partir de 35 kg.



Francis Garnier et Sylviane Pontoizeau
Contact : 07 70 27 65 44
Mail : francisgarnier@orange.fr

Camping Les Rouches

Cinquième année de reprise en gestion du Camping Municipal Les Rouches par la Route du Sel.

L'année 2024 marque une légère baisse de fréquentation par rapport à 2023.

Nous enregistrons plus de 900 personnes accueillies cette année.

Le camping est ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre

Camping Les Rouches

Contact : 02 51 93 03 40

ou par courriel : contact.campinglesrouches@gmail.com

<https://campinglesrouches.fr>



Conseil Municipal des Jeunes

Composition :

- Ethan Rialland élu en 2020
- Naé Hervé, Shanna Lacassagne, élus en 2021
- Mathis André, Alyss Caillon, Eva Cantin, Eléa Chabot, Siloé Retureau, Loann Stourm élus en 2023
- Thaïs Barreteau, Lily-Rose Fouasson, Milan Raimond, Maëline Stourm élus en 2024



Le samedi 12 avril 2025 aura lieu à la salle de l'Avocette, la remise du drapeau de devoir de mémoire par l'Union des Combattants de Vendée.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus 2024 :

Thaïs Barreteau et Maëline Stourm pour l'école publique



Lily-Rose Fouasson et Milan Raimond pour l'école privée



Cette année, le CMJ concentrera ses actions sur le respect de la planète. Les jeunes participeront à la création et à la distribution de colis pour les aînés, ainsi qu'à l'organisation d'une collecte de déchets. De nouveaux projets verront le jour avec l'arrivée du nouveau conseil.

Flamme Olympique

des écoles de Challans Gois Communauté - 4 juin

Le mardi 4 juin, à l'occasion du passage de la flamme olympique de Paris 2024 en Vendée et au Gois, Challans Gois Communauté a organisé une animation spéciale pour les écoles du territoire.

L'équipe d'animation jeunesse a parcouru l'ensemble des 11 communes pour créer une flamme symbolique, porteuse de messages adressés par les élèves aux générations futures.

Un rassemblement des deux écoles a eu lieu à la Zone de Loisirs.

Deux élèves de chaque école ont eu l'opportunité de lire le message qu'ils avaient préparé et de l'accrocher à la structure prévue à cet effet.



Le Conseil des Sages et ses actions 2024

L'action du conseil des Sages en soutien à la mairie et au conseil municipal s'est poursuivi en 2024 sur les thèmes déjà validés en 2023.

SAINT-URBAIN PARTIE PRENANTE À L'ESPRIT JO 2024

- Mise à jour et entretien du parcours terre de jeux 2024 mis en place en 2023, complémentaire au circuit patrimoine. Il a permis à petits et grands de redécouvrir l'histoire de notre commune, son patrimoine et ses curiosités.
- Appui à la mairie pour l'organisation de la journée dédiée à l'accompagnement du parcours de la flamme au passage du Gois

Mise en place des journées citoyennes destinées à améliorer encore et toujours l'attractivité de notre commune

Des petits groupes d'intervention ont été mis en place pour intervenir sur le nettoyage et le fleurissement de certains sites. Les prochaines journées citoyennes auront lieu les 26 avril et 25 octobre 2025.

Relance de la journée du grand déballage

Si les inscrits 2024 ont été fort satisfaits de cette journée, le peu de participants interroge. Nous maintenons pour autant cette journée du grand déballage qui aura lieu le 27 avril 2025.

Les jardins partagés

Ils ont trouvé leur concrétisation en 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs de fruits et légumes maison.

Aide à la mobilité

Les membres du conseil des Sages restent bénévolement à la disposition des Urbinois pour les accompagner avec l'Urbibus vers les marchés de Challans et Beauvoir-sur-Mer.

Plusieurs d'entre eux sont par ailleurs investis sur le concept « en voiture Simone » qui rencontre un franc succès.

PISTE DE RÉFLEXION POUR 2025

A ce jour, les sages gardent en objectif pour 2025, le suivi et l'amélioration de toutes les actions déjà mises en place et restent ouvert bien évidemment à tous projets visant le bien-être des Urbinois .

A cet égard, un travail sur le thème sport/santé est à l'étude.

Myriam Desvergne
Pour le conseil des sages.



..... *Saint-Urbain Fête Noël*

Le 1^{er} décembre, la magie de Noël a envahi Saint-Urbain avec notre Marché de Noël annuel. Cet événement a attiré de nombreux visiteurs venus partager des moments de joie et de convivialité en famille ou entre amis.

Les exposants étaient, pour la plupart, des producteurs et créateurs locaux ainsi que des associations.

Des animations ont ponctué toute cette journée (balade en poneys, orchestre symphonique et chants dans l'église, balade en calèche avec le Père-Noël, sculptures de ballon, juste prix...)

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, exposants, et visiteurs qui ont contribué à faire de ce marché de Noël une réussite.



RENDEZ-VOUS
le dimanche
30 novembre 2025
pour une
NOUVELLE ÉDITION
ENCORE PLUS
FÉÉRIQUE !

..... *Le défi des Jardins*

Le défi des jardins a eu lieu le 8 juin 2024 de 14h00 à 19h00.

Nous tenons à remercier tous les participants.



Fête de la Musique

Bilan 2024 : cette année encore la FETE DE LA MUSIQUE a rassemblé beaucoup de monde. Une partie des recettes est reversée aux 2 écoles de la commune. Merci à tous les bénévoles.

Pour l'édition 2025

Rendez-vous
le samedi 28 JUIN 2025
à la Zone de Loisirs
de Saint-Urbain

Venez écouter
la voix mélodieuse
de **Marjorie Lantz**
à partir de 20h !

Puis profitez de
l'ambiance pop-rock
de **Manu de Nars**,
célèbre artiste vendéen,
de 21h à 22h30 !

L'ambiance de fin de soirée sera
assurée par **Friday my lady**,
groupe de jeunes belvéris,
ambiance rock garage/punk !



Marjorie Lantz



Manu de Nars



Friday my lady

Restauration et buvette sur place.

Réservez votre date ...
et venez nombreux !!!



Les copains
des Bois



Voltaire

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUi a été approuvé le 12 décembre 2024 par Challans Gois Communauté.
A partir du 1^{er} janvier 2025, le PLUi remplacera le PLU de Saint-Urbain.

Redevance incitative

Dans une recherche constante de maîtrise des coûts et de qualité de l'offre de service, **des changements auront lieu à partir du 1^{er} janvier 2025 sur la collecte des déchets.**

Le bilan de la politique intercommunale de réduction des déchets est positif : les objectifs fixés par Challans Gois sont atteints !

Les tonnages d'ordures ménagères produits par habitant et par an ont baissé de 30 % entre 2021 et 2023, et le tonnage des emballages n'a pas augmenté.

Pour soutenir ces efforts, de nouvelles évolutions seront mises en place par Challans Gois à compter du 1^{er} janvier 2025 : **une baisse tarifaire accompagnée d'une baisse du nombre de levées dans la part fixe** (passage de 12 à 9 levées en ordures ménagères) pour correspondre au mieux aux besoins des usagers, et une fréquence de **collecte passée à 15 jours** pour l'ensemble du territoire.



ATTENTION
CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2025

ORDURES MÉNAGÈRES

MERCREDI
semaine **PAIRE**

EMBALLAGES
MERCREDI
semaine **IMPAIRE**



PENSEZ À SORTIR vos bacs LA VEILLE au soir !



..... La cohabitation intergénérationnelle

Pour faire face à la pénurie de logements, Challans Gois Communauté et l'association Gabrielle & Léo se sont associées en 2024 pour mettre en place la cohabitation intergénérationnelle sur le territoire.

Le principe est simple : mettre en relation des jeunes de moins de 30 ans en apprentissage, en stage ou en emploi, avec des hébergeurs du territoire de

plus de 60 ans disposant d'un studio ou d'une chambre meublée disponible, moyennant une présence rassurante et une contribution financière modeste.

Pour l'hébergeur, les bénéficiaires sont nombreux : rompre avec la solitude, accéder à un complément de revenus, partager les dépenses d'eau et d'électricité, etc.

**VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT ?
VOUS AVEZ UNE CHAMBRE DISPONIBLE ?**

Contactez l'association Gabrielle & Léo
06 59 94 53 09 - www.gabrielle-leo.fr

Gabrielle & Léo
Association pour la mise en relation de jeunes et d'habitants



..... Les aides pour l'habitat

Le guichet unique de l'Habitat de Challans Gois Communauté est à votre disposition pour toute demande d'information et de conseil.

Des permanences gratuites, ouvertes à tous se tiennent sur rendez-vous :

- Conseil sur la rénovation de son logement : guichet unique de l'habitat 02.51.93.29.33 – guichethabitat@challansgois.fr
- Conseil juridique ou financier relatif à son logement : ADILE de Vendée 02.51.44.78.78 – adil85.org
- Conseil sur votre projet de construction par un architecte du CAUE : CAUE de la Vendée 06 10 49 43 11 – 02 51 37 44 95 – olivier.lapeyre@caue85.com

Permanences solaires sur Challans Gois Communauté

CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES au 02 51 93 56 73
climat-energie@challansgois.fr

VOUS SOUHAITEZ PRODUIRE VOTRE ÉNERGIE ?
CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET SOLAIRE !

..... Yolé

la nouvelle marque mobilités de Challans Gois Communauté



La marque Yolé rassemble l'offre de services de transports du territoire : mobilités douces (à pied, à vélo), partagées et solidaires (covoiturage, transport solidaire) et collectives (bus, transport à la demande)

afin d'accompagner les habitants et acteurs locaux dans la réduction de leur empreinte carbone à travers l'encouragement de modes de déplacement complémentaires et à moindre impact au quotidien.

Yolé est là pour aider à changer de mobilité : c'est une porte d'entrée

unique vers l'ensemble de l'offre de mobilité

Yolé à vélo : pédaler pour gagner en liberté

Vélo musculaire, à assistance électrique, cargo, longtail ou pliant... Faire le choix gagnant du vélo au quotidien est à portée de tous à Challans Gois.

Ce service de location, accessible dès l'âge de 15 ans sur les 11 communes du territoire, permet aux habitants et aux entreprises de louer un vélo pendant un trimestre, un semestre ou plus.

Inscription & réservation

Réservation uniquement en ligne sur challansgois.lokki.rent

02 49 62 20 66

challansgois@ebikesolutions.fr

Yolé en covoit : gagner en budget sur tous les trajets du quotidien

Yolé avec BlaBlaCar Daily

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily.
2. Complétez votre profil : indiquez vos trajets quotidiens et votre planning pour la semaine.
3. Partagez un trajet économique et convivial.
4. Vous êtes conducteur ? Vous recevez une compensation de 2,20 € à 3,50 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

Passager ? Votre trajet est gratuit !



Recensement 2025

Cette année, Saint-Urbain réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 jusqu'au 15 février 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour **vous recenser en ligne**. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. L'agent recenseur pourra, le cas échéant, vous aider à remplir les questionnaires.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, **plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



**Le recensement
2025**

aura lieu

**du 16 janvier 2025
au 15 février 2025**



Recensement 2025



POURQUOI CHOISIR LE RECENSEMENT EN LIGNE ?

Simplicité et rapidité : En quelques clics seulement, vous pouvez répondre aux questions sans attendre la visite d'un agent recenseur. Il vous suffit de vous connecter avec les identifiants fournis dans le courrier que vous recevrez. Cela ne prend que quelques minutes !

PRÉSENTATION DES AGENTS RECENSEURS DE LA COMMUNE

Nous avons recruté 4 agents recenseurs qui vont se partager la commune pour vous recenser.



Yann



Christine



Gérard



Carole

A partir du 16 janvier 2025, ils déposeront dans votre boîte aux lettres

Sécurité des données : Vos informations sont protégées par des systèmes de sécurité performants, garantissant la confidentialité de toutes les données collectées.

Un geste écologique et pratique : Répondre en ligne permet de réduire l'usage du papier et de simplifier le travail des agents recenseurs, qui peuvent

ainsi mieux se concentrer sur l'accompagnement des personnes ayant besoin d'aide.

Le recensement est un acte citoyen important, qui permet d'adapter les services publics aux besoins réels de notre commune. Alors, facilitez-vous la vie et participez au recensement en ligne !

une notice contenant vos codes de connexion confidentiels ainsi que la date souhaitée de réponse. Dès que vous aurez transmis votre réponse via internet, les agents en seront informés et n'auront pas à repasser chez vous. En cas d'absence de réponse à la date indiquée, ils se rendront de nouveau à votre domicile.

Chaque agent sera muni d'une carte d'agent recenseur avec son nom, sa photo, le cachet de la mairie et la signature du Maire.

La commune vous invite à leur réserver un accueil chaleureux et à participer activement à cette démarche citoyenne.

NB : Pour ceux qui ne l'ont pas fait, pensez à mettre votre numéro de maison sur la boîte aux lettres ou sur votre clôture afin de faciliter le travail de nos agents recenseurs.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter M^{me} FRADET Noémie par mail : accueil@sainturbain.fr ou par téléphone au 02 51 68 73 34.

Pour plus de simplicité, vous avez la possibilité de répondre directement avec votre smartphone en allant sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et en **cliquant ici**.



Tarifs services Mairie

LOCATION DE LA MAISON COMMUNE DE LOISIRS

Les salles doivent être réservées auprès du Secrétariat de la mairie (Un courrier de réservation vous sera demandé).

Location aux habitants de la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	189 €
Salle 2	150 €
Salle 3	80 €

Salles 1+2+3	360 €
Salles 1+2	240 €
Salles 2+3	189 €

Accès à la cuisine :	35 €/jour
Accès lave-vaisselle :	20 €/jour
Caution :	500 €

Pour vins d'honneur de mariage :
gratuit

Location aux personnes et associations extérieures à la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	251 €
Salle 2	204 €
Salle 3	90 €

Salles 1+2+3	440 €
Salles 1+2	302 €
Salles 2+3	251 €

Accès à la cuisine :	35 €/jour
Accès lave-vaisselle :	20 €/jour
Caution :	500 €

Pour vins d'honneur et réunions d'associations

Salle 1 (sans repas)	110 €
Salle 2	95 €
Salle 3	60 €

Location du percolateur aux associations et aux particuliers :

10 €

Caution :

130 €

Location de la Salle Commune Pass DÉCHETS

Coût d'une ouverture de tambour d'ordures ménagères 2 €

Coût d'une ouverture de tambour d'emballages 0,65 €



Pour une location de la salle sur deux jours, le tarif sera majoré de 50% du tarif initial. Attention : l'accès à la cuisine est obligatoire et facturé par jour, tandis que l'utilisation du lave-vaisselle reste optionnelle.

Des arrhes de 25% du montant de la location sont demandées pour valider la réservation. En cas d'annulation de la réservation ces arrhes ne seront pas remboursées.

L'utilisation de la salle communale nécessite un minimum de respect de la part de tous les usagers. Nous demandons que les locaux soient rendus propres et rangés après une manifestation pour éviter de désagréables surprises au personnel communal ou aux utilisateurs suivants. Tout matériel de traiteur doit être enlevé dès la fin de la manifestation.

Les déchets

À la suite de la mise en place de la Redevance Incitative, les ordures ménagères et les emballages doivent être pris en charge par les personnes qui louent la salle. Vous avez la possibilité de rapporter les déchets à votre domicile ou bien d'utiliser notre Pass DÉCHETS.

Pour le second choix la facturation sera établie à la restitution des clés et du pass DÉCHETS à la mairie.

Un référent sécurité et incendie

Vous devrez désigner un référent sécurité et incendie pour votre manifestation. Un document vous sera envoyé avec la convention de réservation.

Restitution des clés et du Pass DÉCHETS

Vous devez nous retourner les clés et le Pass DÉCHETS le lendemain de votre manifestation ou le lundi matin entre 9h00 et 12h30 pour les manifestations qui ont lieu le week-end.

FOURRIÈRE

Frais de capture :	35 €
+ tarif journalier :	20 €

Si nous récupérons le même chien plusieurs fois sur 12 mois, le tarif de capture passera à 55 € dès la troisième capture.

CIMETIÈRE

Concession pour 30 ans :	230 €
Concession pour 50 ans :	380 €
Concession pour les bébés :	
30 ans	100 €
50 ans	175 €

COLUMBARIUM

Concession pour 5 ans :	150 €
Concession pour 10 ans :	300 €
Concession pour 20 ans :	600 €
Concession pour 30 ans :	900 €



Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 80 €.



CAVURNE

Concession pour 5 ans :	150 €
Concession pour 10 ans :	300 €
Concession pour 20 ans :	600 €
Concession pour 30 ans :	900 €



Règles de bon voisinage

NUISANCES SONORES

et respect de la voie publique



Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter les règles de bon voisinage.... de faire preuve de bon sens !

		Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h-20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art 11	Appareils sonores des protection des cultures	7h-21h	8h-21h	8h-10h et 18h-20h
Art 19	Appareil de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h et 14h - 19h30	9h - 12h et 15h - 19h	10h-12h

Tapages nocturnes : Entre 22h et 7h du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Code pénal : R 623-2.

Les feux et le brûlage des déchets

Au renouveau du printemps, vous êtes nombreux à vous occuper de votre jardin et nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler des déchets verts** à l'air libre en raison des nuisances générées notamment en termes de pollution et de risque incendie.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes allant jusqu'à 450€. Il est également interdit de déposer ces déchets verts

sur la voie publique.

Pour que vos déchets verts soient **triés puis recyclés**, vous pouvez :

- soit les amener aux déchetteries communautaires ;
- À **Challans**, la déchèterie est **ouverte du lundi au samedi, en journée continue**,
- À **Beauvoir-sur-Mer**, la déchèterie est **ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h**

- soit vous en servir pour votre jardin avec le broyage, le compostage et le paillage !



Challans Gois Communauté vous propose l'achat d'un composteur individuel à moindre coût.

Entretenir son terrain et ses plantations



L'entretien des espaces verts, qu'ils soient publics ou privés, est une obligation pour tous les habitants. Cette

responsabilité contribue à maintenir un cadre de vie agréable et à prévenir les conflits de voisinage. Voici un rappel des principales règles à respecter :

PLANTATIONS ET DISTANCES

Lorsque vous plantez des arbres, arbustes ou haies sur votre terrain, respectez les distances suivantes par rapport à la propriété voisine :

- Plantations de moins de 2 mètres de

haut : 0,5 mètre minimum de la limite de propriété ;

- Plantations de plus de 2 mètres de haut : 2 mètres minimum de la limite de propriété ;

Le non-respect de ces règles peut entraîner une obligation de réduire la hauteur des plantations ou de les arracher.

ENTRETIEN OBLIGATOIRE

Un jardin mal entretenu peut causer des nuisances au voisinage (mauvaises herbes, odeurs, animaux nuisibles). Veillez à :

- Tailler régulièrement les branches qui dépassent chez vos voisins ;
- Élaguer vos arbres et arbustes ;
- Débroussailler votre terrain, particuliè-

rement dans les zones à risque d'incendie ;

En cas de manquement, vos voisins peuvent vous rappeler à l'ordre et si rien n'est fait de votre part, ils pourront saisir la mairie ou le tribunal judiciaire.

Le maire peut notifier au propriétaire du terrain par un arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état du terrain.

Après mise en demeure, si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Déjections canines

un peu de civisme !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : «tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie

du domaine public communal».

Avant de partir en balade, je me munis toujours d'un sac papier que je peux ensuite déposer dans une poubelle.



Marché de producteurs à Saint Urbain

Nous avons inauguré notre premier marché de producteurs à Saint-Urbain le jeudi 13 juin 2024 à 16h30 dans le centre-bourg. Le projet est né en hiver dernier. Un petit groupe d'Urbinois composé de Lauriane Laute, Tatiana Verlant, Betty et Benoît de la Ferme des Cochets, a soumis à Monsieur le Maire son projet d'organiser un marché de producteurs.

Il s'agissait vraiment de proposer des produits de qualité, extrêmement divers afin de répondre aux besoins alimentaires mais pas que, des Urbinois. De

manger sain, local, en circuit court reste la ligne de conduite de ce marché. Il permet également de dynamiser notre centre-bourg tous les jeudis de l'année.

Des animations sont proposées régulièrement. La dégustation des produits permet de découvrir l'univers gustatif de notre marché et les Urbinois répondent présents.

Depuis le mois d'août nous avons deux artisans permanents sur le marché et une fois par mois nous proposons un rendez-vous « dégustation »

ou « artisanal ». L'équipe du marché souhaite faire évoluer le marché et proposer encore plus de producteurs afin d'élargir notre gamme de produits et ainsi répondre aux besoins de chacun et espère que d'ici là vous serez toujours au rendez-vous !

Venez nombreux tous les jeudis de l'année dès 16h30 jusqu'à 18h45 en automne/hiver et 19h30 au printemps/été, découvrir l'univers chaleureux de notre marché.

LA FERME DES COCHETS SAINT-URBAIN

Viande bovine et produits laitiers de la Mourainerie

LA BRASSERIE PLUME CHATEAUNEUF

Bière blonde, ambrée, IPA, la pale ale, l'américain porter...

LE SAFRAN DU BOCAGE SAINT-PAUL-MONT-PENIT

Sel, confitures, huiles, vinaigre, miel à base de safran

LA FERME DES PETITES RALLIÈRES CHALLANS

Légumes et fruits de saison, aromates, œufs...

COMME MAMIE SAINT-GERVAIS

Confitures avec des fruits de saisons, chutney, tapenades, crackers...

VINAIGRERIE L'AIGRE-DOUCE SAINT-JEAN-DE-MONTS

Vinaigre agrume, balsamique, bloody mary, cerisette, échalote, fragilic...

AU COCHON PAILLEUX CHATEAUNEUF

Cochon, volaille, lapin, fromage de chèvre...

LES JARDINS DE LA CURE BEAUVOIR-SUR-MER

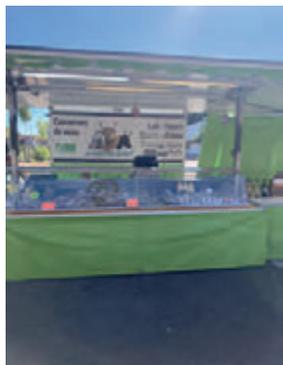
Tisanes, hydrolats, aromatiques et condiments, baumes de macérât, lentilles, farine...

LA FRAISERAIE DES OEILLETS SAINT-GERVAIS

Différentes variétés de fraise uniquement au printemps/été



Et de **manière ponctuelle** nous avons **des producteurs de melon** et **d'huîtres/moules**.



Et retrouvez également **nos deux artisans locaux** « **l'Atelier d'Alison** » et le « **Laser Créabois** ». Venez découvrir leurs splendides créations sur votre marché.

Contact : 06 24 88 02 10 - M^{me} Verlant - Mail : marchesainturbain85@gmail.com -



Marche Saint Urbain

..... Ecole Publique l'Avocette

Les élèves sont présents à l'école 4 journées par semaine, le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

LES CLASSES :

Nous accueillons cette année 93 élèves, de la toute petite section au CM2, répartis dans 4 classes :

- 25 en TPS – PS -MS avec Myriam ALLAIS, enseignante assistée par Géraldine LAINARD, ATSEM ;
- 19 en GS – CP avec Géraline METRIAU, enseignante assistée par Sophie ERMEL, ATSEM ;
- 25 en CE1 – CE2 avec Valérie TRICOT, directrice de l'école déchargée les vendredis par Dorine COQUAN ;
- 24 en CM1 – CM2 avec Morgane CORRE et Dorine COQUAN.

SERVICES PÉRISCOLAIRES SUR PLACE :

Garderie municipale

du lundi au vendredi avec Sophie ERMEL et Géraldine LAINARD :

- * Matin de 7h30 à 8h50
- * Après-midi de 16h30 à 18h30.

Restaurant scolaire municipal :

* Repas de 12h00 à 12h50 avec Monique BERNARD, Coralie BIOJON, Gaëlle BOURNE, Géraldine LAINARD et Sophie ERMEL.



Préparation du petit déjeuner à l'école



Fabrication d'éponge recyclée avec la Communauté de Communes

Comme chaque année, nos élèves participent à différents projets de la maternelle au CM2, leur offrant ainsi, une large ouverture sur le monde, permettant aussi de fédérer les quatre classes de l'école.

DES PROJETS VARIÉS SONT RE-CONDUITS CHAQUE ANNÉE :

- la lecture : lectures de la conteuse Marie-Angèle ARJOL-CONDE de l'association Lire et Faire lire aux GS/CP, participation au Prix Littéraire des Incorruptibles, quart d'heure de lecture en classe de 13h30 à 13h45, abonnement à plusieurs revues à partir du CE1, sorties à la Médiathèque ...

- l'art et la culture : chorale maternelle/CP, chorale CE/CM, 1 film par trimestre et par classe au cinéma le Triskell à Challans, 1 spectacle au théâtre du Marais/an du CP au CM2.

- l'environnement : jardins d'école (de la graine à la dégustation de la récolte), semaine du goût (préparation par les élèves et partage d'un petit déjeuner

à base de produits locaux), les interventions de la Communauté de Communes sur le recyclage des déchets.

- le sport : cycle natation de la GS au CM2 à la piscine de Beauvoir/Mer, Basket école pour les CE/CM avec intervention de l'éducateur du Basket Club de Sallertaine, Ultimate avec le Club des Jets de Bois de Cené. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 suivront aussi attentivement les navigateurs du Vendée Globe.

Les élèves vont aussi pouvoir assister cette année à la construction de leur nouvelle école qui se trouvera à l'emplacement du préfabriqué maternelle. Les autres préfabriqués seront enlevés une fois les élèves entrés dans le nouveau bâtiment.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles ainsi que le personnel de la Mairie qui nous ont déjà aidé à déménager les classes de maternelle et CP, la garderie et la bibliothèque.

Inscriptions toute l'année
auprès de la Directrice
qui vous fera visiter l'école
02 51 55 94 06
ce.0851568t@ac-nantes.fr



Découverte de la vie du sol avec Vendée Eau



Plantation au jardin avec Béatrice de Vendée Eau



Découverte de la petite flamme olympique avec Terres de Jeux



Fabrication d'une corde traditionnelle au Daviaud



Passage de la flamme avec Terres de Jeux



Sensibilisation aux économies d'énergie avec WATTY



Vol des cerfs-volants fabriqués au festival du Vent à Notre Dame de Monts

..... Ecole Privée Saint-Joseph

Comme à chaque rentrée scolaire, tous les élèves de l'école sont allés à la zone de loisirs de la commune pour « lancer » l'année.

Cette rentrée 2024 s'est faite sous le signe des valeurs véhiculées par les JO : coopération, entraide, jeux... Les enfants ont participé à des activités spor-

tives. Les petits et les grands étaient rassemblés dans des équipes communes. **Tous ont dansé et chanté sur Glenn Hoel « Respect »**



INTERVENTION WATTY

Lundi 12 février, toutes les classes ont bénéficié de l'intervention de **Jérémy**, dans le cadre du **programme Watty**.

Ces interventions, 3 fois dans l'année scolaire, sont financées par la mairie et permettent une **sensibilisation à la protection de l'environnement**.



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE : L'ART

Suite à la fin des travaux de rénovation, nous avons choisi de travailler le domaine artistique afin d'embellir notre école.

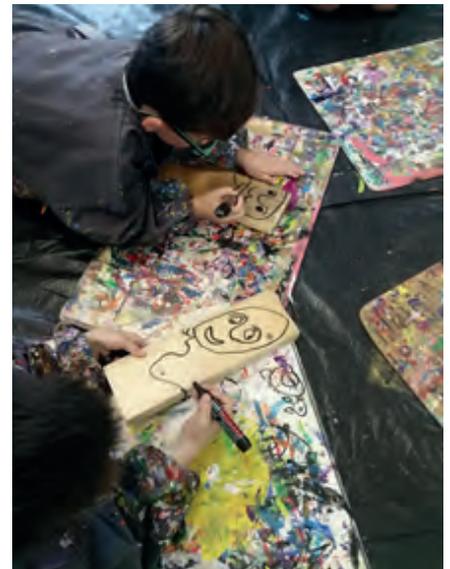
En octobre et juin, nous avons participé à « La grande lessive », projet autour de l'art au niveau national. Nous avons **reçu** une **artiste urbinoise Hélène Billeaud** pour la **réalisation d'oeuvres** utilisant la technique des **pastels**.

En mai, Benoit Deyres, artiste saller-tainois en art ethnique est intervenu auprès de tous les élèves qui ont réalisé des œuvres individuelles de bouclier de protection. **Il revient en 2024 pour réaliser des fresques extérieures avec les élèves.**

En juin, tous les élèves de l'école sont allés au musée Gaston Chaissac aux Essarts-En-Bocage. Les élèves y ont peint des totems à la manière de l'artiste.

Contact :

5 rue de la Sablière
85230 SAINT URBAIN
Tél : 02 51 68 83 54
direction@sainturbain-saintjoseph.fr



En fin d'année, des élèves de la MFR de Machecoul sont venus animer des ateliers sportifs avec tous les élèves de la grande section au CM2.

Urbinoise de Loisirs

Les adhérents de l'association se réunissent tous les lundis de 14h à 18h, à la salle de l'Avocette.

Début février marquera notre premier anniversaire, avec une quarantaine de membres déjà inscrits, dont plusieurs participent activement.

Nous vous invitons à venir partager des moments de convivialité autour de jeux variés (rami, belote, tarot, triomino, scrabble, skyjo, rummikub, des chiffres et des lettres...).

Quand le temps le permet, la pétanque rassemble également des participants enthousiastes.

Voici quelques idées d'activités à développer :

- **Balades** autour de Saint-urbain pour découvrir les curiosités locales.
- **Loisirs créatifs** : dessin, peinture, collage, carterie, travaux manuels comme le tricot, le crochet ou la broderie.
- **Sorties culturelles** : visites de sites ou d'expositions, avec co-voiturage et possibilité de déjeuner ou pique-niquer ensemble.

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues pour enrichir notre programme et plaire au plus grand nombre.

Le jardin partagé

L'association gère aussi le jardin partagé du Chemin du Jouselain. Les jardins seront disponibles à la location au printemps 2025. Les personnes intéressées peuvent adhérer pour une cotisation annuelle de 15 euros en s'inscrivant auprès de la mairie.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 23 janvier 2025 à 15h, à la salle de l'Avocette.

Nous espérons vous y voir nombreux !

Rejoignez-nous pour contribuer à faire vivre notre association et partager de beaux moments ensemble !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Notre participation a permis de remettre un chèque de 2206 € pour le Téléthon. Merci à tous !



Les Jardins de Manoé
PAYSAGISTE
SAINT URBAIN
06.87.56.72.05
lesjardinsdemano@gmail.com

SAFTI
Cyrille MARTINEAU
Conseiller indépendant en immobilier
vente / achat de biens
06.42.84.44.39
cyrille.martineau@safti.fr

appi
appi-vendee.com

INFORMATIQUE
VENTE | MAINTENANCE | DEPANNAGE

02 51 54 12 81
18 Rue de la Croix Blanche
85230 BEAUVOIR SUR MER — contact@appi-vendee.com

hp, apple, ASUS, MSI, FUJITSU, Lenovo, Canon, QNAP, NETGEAR, Kingston, Microsoft, Transcend

DADDY'S PIZZA
Au Feu de bois

Tous les MERCREDIS SOIR à partir de 18 h COMMEQUIERS
Tous les JEUDIS SOIR à partir de 18 h ST URBAIN
Tous les VENDREDIS SOIR à partir de 18 h ST PHILBERT de BOUAINÉ
Tous les SAMEDIS SOIR à partir de 18 h ST GERVAIS
Tous les DIMANCHES SOIR à partir de 18 h ST GERVAIS

06.06.41.95.83
daddy's pizza

Assoli

Voici la composition du
Bureau ASSOLI à ce jour :

Président : BORDAGE Samuel
Vice-Présidente : ROBARD Sophie
Secrétaire : BEHAR Nicolas
Vice-Secrétaire : GILLET Charlène
Trésorière : ROUSSEAU Danièle
Vice-Trésorière : DOUX Pénélope



Sur le **SECTEUR FAMILLES**, Les sorties familles et les temps forts vont être relancées pour le premier trimestre 2025.

Restez attentif, une sortie vous sera proposée.

Les ateliers adultes se poursuivent avec les initiations à l'informatique les lundis de 14h30 à 16h30 pour aborder la tablette ou le smartphone, et les mercredis de 10h à 12h, pour les débutants ou pour ceux et celles qui souhaiteraient revoir leurs bases informatiques.

Des ateliers cuisine partagée ont lieu les premiers lundis de chaque mois à partir de 14h30, pour se rencontrer, cuisiner et déguster les recettes ensemble.

Également des ateliers coutures sont organisés les deuxièmes lundis de chaque mois de 9h à 11h.



AGENDA :

- **SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024** s'organise le Créa' Familles autour des loisirs créatifs de fin d'année.

CONTACTS

Tél : 02.51.54.83.87
assoli.accueil@orange.fr
assoli.enfance@orange.fr
(Accueil de Loisirs)
assoli.jeunesse@orange.fr
ou 06 77 75 99 29
(Secteur ados)
assoli.evs@orange.fr
ou 06.72.33.10.00
(Secteur familles)



RAPPEL FONCTIONNEMENT SECTEUR ENFANCE

Notre accueil de loisirs 3-10 ans est ouvert du lundi au vendredi avec plusieurs formes d'inscription :

à la journée :
de 9h à 17h (repas compris)

à la 1/2 journée :
de 9h à 12h ou de 13h30 à 17h

avec repas :
de 9h à 14h ou de 11h30 à 17h

en option - péricentre :
de 7h à 9h et/ou de 17h à 18h30



Toute la programmation des prochaines vacances de décembre du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 du **secteur enfance** de 3 à 10 ans avec pour thème « Le Nuits d'Hiver » ainsi que le **secteur jeunesse**, de 11 à 17 ans, est à retrouver sur notre site internet www.assoli.fr ainsi que sur nos réseaux : **page Facebook Assoli et Instagram jeunesse_assoli**.

SECTEUR JEUNESSE CONCERNE LES 11-17 ANS

Ouverture le mercredi et le samedi, entre 14h30 et 18h, selon le programme d'activités.

Les tarifs de nos activités (entre 3€ et 7€ pour une 1/2 journée) et de nos séjours varient selon votre quotient familial.



- **MERCREDI 18 DECEMBRE** : Spectacle musical en familles « Léon et Léo, Passagers de rêves ».

- **LUNDI 23 DECEMBRE** : Atelier culinaire Parents-ados, création d'une maison en pain d'épices

A.D.E.P.

Association de défense de l'Ecole Publique de l'Avocette

L'ADEP est une association de parents d'élèves qui a pour vocation de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Nous avons également pour objectif de représenter les parents d'élèves au conseil d'école. Nous sommes l'interface entre les parents et l'école ainsi que la Mairie. Nous avons également pour rôle d'informer sur nos activités ainsi que sur la vie de l'établissement. Nous proposons également des services aux parents selon des besoins spécifiques.

Concernant la récolte de nos fonds, la mairie nous verse chaque année 350€ afin de financer les jeux de cours de l'école et participe en intégralité aux bons d'achat que nous remettons aux élèves de CM2 à l'occasion de leur entrée en 6°. Nous organisons également différentes manifestations durant l'année scolaire afin de récolter des fonds et de participer au financement de projets pédagogiques, des sorties scolaires, d'achats de matériels mais aussi de faire plaisir aux enfants.

Nous nous engageons à verser un minimum de 2000€ à l'école chaque année et nous soutenons financièrement l'équipe pédagogique sur plusieurs projets ou besoins spécifiques. Ce soutien permet d'améliorer notamment le cadre de vie scolaire de vos enfants.

Nous comptons de nouveau sur le soutien des familles, des bénévoles et des

Urbinois pour mener à bien nos actions pour cette nouvelle année scolaire !

N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau si vous avez des questions.

Vous pouvez également nous suivre sur

Facebook : Adep saint urbain
et Instagram : adepsainturbain.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

08 mars 2025 :
Carnaval Party

18 mai 2025 :
Vide Grenier

21 juin 2025 :
Fête de l'école

12 octobre 2025 :
Vide Ta Chambre

30 novembre 2025 :
Marché de Noël

19 décembre 2025 :
Spectacle de Noël
(école publique)

LES MEMBRES DU BUREAU :

Tatiana Verlant - *Présidente*
Lauriane Laute - *Vice-Présidente*
Sandrine Desjardins - *Trésorière*
Marie Sauvaget - *Vice-Trésorière*
Laure Pineau - *Secrétaire*

Membres actifs :

Delphine Josse
Meryl Trefouel
Jonathan Pontoizeau
Betty Brassacert
Cécile Bonney
Jeremy
Charline

Contact :

adepsainturbain@gmail.com



SOCOVATP
Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable | Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS 02 51 54 82 71 contact@socovatl.p.fr

GORDON BERTAY
DIRIGEANT
07 81 40 98 42
contact@itbouest.fr
www.itbouest.fr

ITB OUEST
ISOLATION & TRAITEMENT DU BOIS

TRAITEMENT
CHARPENTE & BOIS
REMÈDE
ANTI-HUMIDITÉ ASCENSIONNEL
RONGEURS
DÉRATISATION
TERMITES
PRÉVENTIF & CURATIF
ISOLATION
COMBLES, SOLS & SOUS-SOLS

Une intervention rapide & efficace

O.G.E.C.

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

L'OGEC est l'association qui assure la gestion financière et comptable de l'école. Les membres sont des parents d'élèves bénévoles, qui ensemble, débattent sur le budget, fixent le montant des rétributions, assurent l'entretien des locaux et du matériel, procèdent au paiement des factures (eau, électricité etc.)

L'OGEC est aussi l'employeur du personnel non enseignant de l'école (aides maternelles, agents d'entretien)

Nos ressources proviennent des rétributions versées chaque mois par les familles, ainsi que des subventions municipales. Mais aussi les recettes des différentes actions et manifestations que nous organisons tout au long de l'année viennent compléter cette enveloppe. (Kermesse, vide grenier, vente de jus de pommes, de gâteaux etc.)

Cette année de nouveaux membres ont fait leur arrivée, un vent nouveau se dessine pour l'équipe ! Nous manquons toujours de bénévoles lors de nos actions, n'hésitez pas à prendre contact pour nous rejoindre, toujours dans la convivialité et la bonne humeur !

Suivez nous sur Facebook pour plus d'actualité : OGEC - APEL Saint Urbain

A NOTER :

Suite aux travaux de rénovation des bâtiments, et dans le but de mieux sécuriser l'accès à l'école, les 2 portails seront changés cette année, grâce, en partie à une subvention de l'État.



DATES A RETENIR EN 2025 :

12 janvier

Concours de belote

6 juillet

Kermesse

3 août

Vide Grenier

(Inscriptions à partir du mois de mai)

Contact :

ogec.saint.urbaïn.85@free.fr

ça décoiffe




2 bis allée du charbon blanc
85230 Saint-urbain
09 71 21 86 26
rdv en ligne sur
www.institutrdv.com/cadecoiffe85

Sylvia Baron

☎ 06 33 52 05 40
✉ s.baron@bskimmobilier.com
🌐 bskimmobilier.com



Baron Sylvia E.I. agent commercial immobilier
au PSAC de LA Roche-aux-Yvon sous le n° 920794489
sans détachement de fonds, assuré par Agnèsia

A.P.E.L.

de l'École Saint-Joseph de Saint-Urbain



Association des Parents d'élèves
Accueillir, Animer, Informer, représenter

L'APEL est une association constituée de parents d'élèves désireux d'être associés à la vie de l'établissement scolaire de leur enfant.

Nous soutenons également l'OGEC en les aidant à animer la cour.

Cette année, une fresque est en cours de réalisation par un artiste peintre de Sallertaine.

Notre rôle est de :

- Représenter les familles au sein de rétablissement,
- Être médiateur en cas de difficulté,
- Assurer le lien avec l'équipe éducative,
- Soutenir le projet éducatif (financement des intervenants extérieurs, événements proposés par les enseignantes, frais de transports en car, sortie de fin d'année, achat de jeux de cour, jeux de classe...).



AGENDA 2024/2025

Octobre 2024 :
vente de gâteaux BIJOU

Novembre 2024 :
Vente de chocolats de Noël,

Décembre 2024 : marché de Noël, vente de calendriers

Février 2025 :
vente de gâteaux BIJOU

Mars 2025 : semaine des APELS et fête des parents

Mai 2025 : vente de saucissons, photos de classe, voyage scolaire

Juin 2025: vente de produits avec le dessin de chaque enfant

D'autres projets seront mis en place au cours de l'année pour contribuer au financement du voyage scolaire.

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à faire vivre notre école.
Vous souhaitez rejoindre l'aventure?
Contactez-nous pour plus d'informations.



CONTACTS :

apelsturbain@gmail.com

Présidente :

THIBAUD Jessie - 06 84 36 72 25

Vice présidente :

TUAC Céline - 06 27 67 13 82

Trésorière : LETAERON Povi

Secrétaire : BOUCHEREAU Corole



Les Bouchons de l'Avenir

moins de tri dans vos poubelles pour une oeuvre caritative

Désormais tous les Vendéens connaissent Les Bouchons de l'Avenir, association purement vendéenne, qui œuvre sur toute la Vendée, et dont les dons sont destinés uniquement au handicap vendéen.

Pour rappel, l'association collecte les bouchons et aussi les couvercles plastiques, quelques soient leur taille.

A Saint-Urbain vous pouvez les déposer dans le conteneur réservé à cet effet au n° 3 du chemin des Baudries. A l'issue, ils sont triés pour convenir au cahier des charges du recycleur, mis en sacs et déposés dans le centre de stockage du Nord-Ouest Vendéen, proche du port du Bec à Bouin.

Environ une fois par an, les bouchons sont chargés dans un camion, soit environ 12 à 13 tonnes pour être conduits chez le recycleur. L'entreprise Sulo de Langres (Haute-Marne), procède à leur nettoyage à leur arrivée, puis au broyage et à leur fonte pour obtenir en bout de chaîne des granulés. Ces derniers serviront de base pour la production de nombreux objets plastiques, comme par exemple les conteneurs en plastique qui vous ont été fournis par la communauté de commune.

Vendredi 27 septembre un chargement d'un peu plus de 13 tonnes a été réalisé. Seul bémol, les nouveaux bouchons sont attachés. Les gens hésitent à les recycler, alors qu'il suffit de tirer dessus pour les récupérer.

L'association fonctionne grâce à un important réseau de bénévoles répartis sur tout le département. Particularité : aucun bénévole n'est défrayé de ses déplacements ou frais de bouche ; un bouchon récolté repart intégralement sous forme de don.

En 2023 ce sont 23 projets, au profit d'un handicapé ou d'une association, qui ont obtenu un don, pour un total de 23 000 €.

Pour candidater, il suffit de s'inscrire sur le site internet des Bouchons de l'Avenir en détaillant le projet.

Tout bénévole est le bien venu dans l'association, qui recherche également un entrepôt pour y stocker ses sacs de bouchons.

L'association est également partenaire de Vendée Cancer Solidarité qui récupère les bouchons en liège et les nouveaux bouchons de vin en plastique. Il vous suffit de les déposer dans le même container.

Contact :

3 chemin des Baudries

06 95 40 35 18



COLLECTE BOUCHONS et COUVERCLES PLASTIQUE

La vente des bouchons & couvercles que vous déposez dans les collecteurs

permet en 2024 de partager entre 34 bénéficiaires la somme de :

18.850,00 €

Afin que cette belle action au profit des personnes en situation de handicap puisse durer, la collecte doit nécessairement continuer....

Les bouchons attachés sont facilement détachables, et en plus d'être recyclés contribuent à faire une action sociale.

Merci de votre aide !

Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de la commune vous propose plusieurs moments de bonne humeur et convivialité, afin de rassembler les urbinois tout au long de l'année.

En 2025, rejoignez-nous pour :

- le **Concours de Pétanque**, le samedi 5 juillet
- le **Bal de la Moule Frite**, le samedi 26 juillet
- la **Soirée Tartiflette** (repas dansant), le samedi 25 octobre.
- d'autres projets en cours de construction

Nous vous proposons également des tables et bancs à louer pour vos fêtes, repas, soirées :

- 2 €/table ancienne
- 3 €/nouvelle table
- 1 €/banc

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter

Julien Pelloquin au 07 71 85 07 58.

BUREAU DU COMITE :

Co-présidents :
Cathy THIBAUD
Julien PELLOQUIN

Trésorière :
Laura RENAUD

Secrétaire :
Charlotte THIBAUD



Membres de l'association :

Philippe THIBAUD, Wandy SOUCHET, Nicolas CHAUVET, Charline BERNARD, Coralie BARAUD, Bruno SOUCHET, Alex GUILLONNEAU, Kilian CRUAUD, Dimitri CROCHET, Mathis CANTIN, Justine SUAUD, Thierry BESSEAU, Audrey BARAUD, Laurent ANDRÉ, Florian CHABOT, Freddy FOURMOND, Tanguy MOREAU, Adrien BURGAUD, Jérémie THIBAUD, Yann TESSIER, Aurélien RENAUD, Emmanuel VERONNEAU, Johann DAMOUR, Jérôme CHABOT, Nathan TESSIER, Pascal BARBIER, Vincent VERONNEAU, Benjamin BURGAUD



Membres du Comité des Fêtes

06.71.69.24.25

Deuzelle a des idées

REDONNE UNE SECONDE VIE À VOS MEUBLES
OU TROUVE LE MEUBLE DE VOS RÊVES

GARAGE Johan DAMOUR

1 Rue de la Sablière
85230 SAINT URBAIN
Tél. **02 28 10 36 31**
Port. **06 18 99 51 09**

PRECISIUM

DMA-TP

CURAGE AMENAGEMENT EXTERIEUR
TERRASSEMENT

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

LE BOIS BARRANGER 06.07.65.48.16
dmatp@orange.fr SAINT URBAIN

Le Poirot
85230 Saint-Urbain
vincent.veronneau@wanadoo.fr
02 51 93 86 98

VÉRONNEAU VINCENT

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT 06 87 50 23 29 ASSAINISSEMENT...

..... L'Association Faites vos Jeux 85

Le but de notre association est de réunir les amateurs et passionnés de jeux de société.

Pour cela nous disposons d'une ludothèque de plus de 170 jeux aux styles variés : jeux de cartes, d'ambiance, jeux de plateaux, de stratégie, coopératifs... afin de correspondre à toutes les envies.

Nous nous réunissons chaque vendredi soir à 20h30 et nouveauté depuis cette année, les soirées commencent à 19h le 1er vendredi du mois.

Rendez vous dans la salle communale n°3 de septembre à juin, y compris lors des vacances scolaires (sauf juillet et aout).

Notre association est ouverte à tous, novices ou experts qui veulent passer un bon moment. Le tarif de l'adhésion est à 15€ pour un adulte, 23€ pour un adulte accompagné d'un mineur, dégressifs pour les familles et gratuit pour les moins de 10 ans.

Les adhérents peuvent emprunter les jeux de l'association. Il est possible de participer à la soirée pour 1 euro pour les non adhérents.

Comme les années précédentes, nous organisons une après-midi jeux gratuite et ouverte à tous le dimanche 10 novembre prochain dans la salle communale.

Nous participerons aussi à la fête du jeu de Beauvoir sur mer le 2 février 2025.

Pour nous contacter :
faitesvosjeux85@gmail.com
le secrétaire Charly : 06 19 95 68 11
et retrouvez nous aussi sur la page facebook et instagram @faitesvosjeux85



Des tables et des jeux variés



Crist'Hétic

son sculpter
by corps
rist'Hétic

Radiofréquence • Lipocavitation • Lipolaser
Modelage et Lifting colombien • Drainage lymphatique

Soins minceur et anti âge
Infirmière diplômée d'état

06 30 24 92 56
crist.hetic85@gmail.com



49, Rue du chêne Vert. 85230 Saint-Urbain

Atelier Pique et Bricole

Une coopérative d'idées

Nous sommes un collectif de passionnés, des petites mains talentueuses unies par la création.

Chaque membre explore son univers créatif : couture, broderie, collage de serviettes, peinture, et bien plus encore.

Nos travaux, individuels ou communs, mettent à l'honneur la décoration, notre passion commune.

Mais nos rencontres ne s'arrêtent pas là : elles sont aussi l'occasion de partager des recettes, des idées de lecture, et de tisser des liens.

Programme 2025

Les puces des couturières

le 16 mars 2025 à la salle de l'Avocette.

Des sorties dans différents salons de la région.

En juin, notre sortie annuelle avec un pique-nique.

D'autres manifestations peuvent venir s'ajouter dans le courant de l'année.

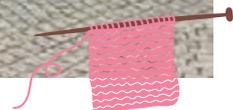


Nous nous réunissons
chaque mardi et jeudi de 14h à 18h
dans la salle de l'avocette.



Renseignements :

M^{me} Thiebaut : 06 81 55 26 96
M^{me} Defoor : 06 18 55 41 41



Société Communale de Chasse

Une nouvelle saison de chasse a démarré. **Une trentaine de chasseurs et de chasseresses** chasse le petit gibier le dimanche (et le jeudi à partir du 11 novembre).

Des battues grand gibier ont lieu le samedi. Nous signalons systématiquement les routes et les circuits pour les piétons et les cyclistes.

Notre action de régulation des nuisibles continue aussi : rats musqués, ragondins, renards...



Un grand merci à tous les propriétaires qui nous permettent de pratiquer notre passion, et à la population pour sa compréhension.

Composition du bureau :

Présidents : Thierry Besseau
Pascal Barbier
Trésorier : Gérard Dumuids
Secrétaire : Marina Gobin



Les Follibelles

L'association **Les Follibelles** créée et présidée par Chantal Lebel depuis 2006

Cette association urbinoise compte 25 adhérents, dont une quinzaine qui prennent plaisir au spectacle sur scène.

L'association s'est illustrée de façon remarquable avec deux soirées les 15 et 16 novembre 2024 à la salle de terre de sel à la Barre-de-Monts.

Une année de répétition à la salle communale a été nécessaire pour élaborer cette soirée. Elle est entièrement construite en playback d'une façon bluffante, mixant variété française et anglo-saxonne, extrait de comédie musicale, marionnette, sketch, danse etc.

La qualité de ce spectacle a été unanimement applaudi par plus de 250 spectateurs .

L'association continue de recruter et commence dès le mois de janvier 2025 les répétitions pour le prochain spectacle cabaret variété.

Venez nous rejoindre renseignements

Au 06 62 26 24 45

stacylebel@gmail.com

La présidente, Chantal LEBEL



EURL RENAUD AURÉLIEN
CHARPENTE MENUISERIE
AGENCEMENT

06 29 11 33 83 85230 St Urbain
 renaud.aurelien.menuiserie@gmail.com

Mr Bodard Thierry
 12 allée des saules
 85230 SAINT URBAIN
 Rénovation-neuf-traitement de toiture-
 couverture-pavage-mur de clôture.

02-51-35-19-85
 06-24-87-35-53

ARTISAN MAÇON

BODARD THIERRY
 bodard.thierry@bbox.fr

SOUCHET BRUNO

CHAUFFAGE • ELECTRICITE • PLOMBERIE
PHOTOVOLTAÏQUE

E-mail : contact@sarlsouchet.fr - Site : www.sarlsouchet.fr

Tél. 02 51 49 37 80

1, RUE DES ARTISANS - Z.A. LE PLESSY - 85230 ST URBAIN

Tatiana VERLANT
 Conseillère en Immobilier
 Saint-Urbain (85) et ses environs

06 24 88 02 10
 tatiana.verlant@capifrance.fr

434 77143 - LA ROCHE SUR YON
 Et
 Agent commercial - www.capifrance.fr

Les anciens combattants



L'Union Nationale des Combattants (U.N.C) a été créée en 1918 pour aider les blessés de la Grande Guerre lors de leur retour du front.

Aujourd'hui, l'UNC a évolué. **Elle accueille toutes les générations du monde combattant ou non combattant sans distinction d'opinion, d'origine ou de religion.**

Son but est de rassembler les hommes et les femmes qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national quel que soit leur grade, ainsi que les policiers, les pompiers, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre.

Mais également rassembler les citoyennes et les citoyens de tous âges qui n'ont pas porté l'uniforme mais qui croient aux valeurs de **Liberté, Égalité et Fraternité.**

Il est important de maintenir et de développer des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie.

Son rôle essentiel étant de perpétuer le devoir de mémoire pour que l'on n'oublie pas ceux qui sont morts pour la France. Et cela se matérialise par l'organisation de **cérémonies patriotiques** mais également en contribuant à la **formation civique des jeunes générations** par des témoignages ou des présentations d'expositions ou d'animations sous l'égide de **l'Office Nationale des Anciens Combattants et Veuves de Guerre (ONAC VG)** qui possède des supports papiers ou numériques.

En 2024, nous avons organisé les cérémonies commémoratives du **8 mai** et du **11 novembre**. Lors du 8 mai, nous avons honoré Mr Bernard COUTOUX (porte-drapeaux de l'UNC de Saint-Urbain) qui a reçu le diplôme et l'insigne d'honneur des 10 ans de porte-drapeaux.



Dans le cadre de l'amitié, nous avons organisé **un repas dansant le 11 février** ainsi qu'un **voyage à Carnac le 19 juin** et un **repas cohésion le 26 septembre**. De plus, nous avons participé le 8 septembre à La Chataigneraie au **congrès départemental de l'UNC Vendée**. Pour mémoire, l'UNC de Vendée compte 190 sections pour 11800 adhérents, c'est l'entité départementale la plus importante de France.

Composition du Bureau de St-Urbain :

Notre section a été créée le 8 décembre 1959 et compte 33 adhérents.

*Président : Pascal PINVIDIC
Vice-Président : Yves VERONNEAU
Trésorier : Thierry MESUREUX
Secrétaire : Claude TAIED*

*Membres du bureau :
Bernard WOLFF, Bernard COUTOUX,
Narcisse RABALLAND, Jacques RENAUD,
Gérard DUMUIDS.*



Voyage à Carnac



Congrès départemental



ON A BESOIN DE VOUS !
Si vous aussi vous partagez nos valeurs, venez rejoindre notre association.
N'hésitez pas à nous contacter au 06.17.48.90.59

Urbinoises, Urbinois,

Le samedi 12 avril 2025, vous êtes invités à participer à la cérémonie de remise de drapeaux qui aura lieu devant le monument aux morts de la commune.

En présence de nombreux élus du département, l'Union Nationale des Combattants de Vendée remettra officiellement deux drapeaux à notre association : un drapeau pour les anciens combattants et un autre pour les jeunes du conseil municipal.



Arche de Noé

QUI SOMMES NOUS ?

Bienvenue à L'Arche de Noé à Saint-Urbain !

Situé au cœur de Saint-Urbain, L'Arche de Noé est un refuge dévoué à la protection et au bien-être des chiens et des chats. Depuis notre fondation, nous avons pour mission de recueillir, soigner et trouver des foyers aimants pour les chiens et chats abandonnés, maltraités ou perdus.

L'Arche de Noé est bien plus qu'un simple refuge. Nous sommes une communauté de passionnés, de bénévoles et de professionnels qui travaillent main dans la main pour offrir une seconde chance à nos amis à quatre pattes.

Pourquoi choisir l'Arche de Noé ?

En choisissant de soutenir l'Arche de Noé, vous faites partie d'une cause noble et essentielle. Vous contribuez directement à sauver des vies, à promouvoir le bien-être animal et à créer un avenir meilleur pour nos compagnons à quatre pattes.

Contactez-nous :

Pour en savoir plus sur nos services, nos animaux disponibles à l'adoption ou pour découvrir comment vous pouvez aider. N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre refuge à Saint-Urbain.

Merci de votre soutien et votre amour pour les animaux. Ensemble, faisons de l'Arche de Noé un havre de paix pour tous les chiens et chats dans le besoin.

Nos services :

Accueil et soins des animaux : Nous prenons en charge les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur offrons les soins nécessaires pour leur réhabilitation.

Adoptions : Nous travaillons sans relâche pour trouver des foyers aimants et responsables pour nos animaux, en veillant à ce que chaque adoption soit une réussite.

Programme de bénévolat : Nous offrons des opportunités de bénévolat pour ceux qui souhaitent s'impliquer activement dans notre mission et partager leur amour des animaux.

Comment nous soutenir ?

Le succès de notre refuge repose sur la générosité et le soutien de notre communauté.

Vous pouvez nous aider de plusieurs manières :

Dons matériels et financiers : Chaque contribution, qu'elle soit en nature ou en espèces, est essentielle pour le fonctionnement quotidien de notre refuge.

Bénévolat : Rejoignez notre équipe de bénévoles pour participer aux soins des animaux, aux événements de sensibilisation et à l'entretien de nos installations.

Adoption : Ouvrez votre cœur et votre foyer à un animal en quête d'une nouvelle famille.

Arche de Noé

81 Route de Challans - 85230 ST-URBAIN

Tél : 02 51 68 12 07



NOS HORAIRES

Lundi	14h00 - 17h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	14h00 - 17h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00
Samedi	14h00 - 17h00
Dimanche	14h00 - 17h00

NOS HORAIRES

DE BALADE :	14h00 - 16h30
-------------	---------------

Don du Sang

Trois collectes de sang en 2025 à Saint-Urbain

L'association pour le don du sang de Beauvoir-sur-Mer opère pour les communes de Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain, et reçoit également les donneurs de tous horizons.

Trois collectes sont organisées chaque année à Beauvoir-sur-Mer et Saint-Urbain, seules communes possédant une salle adaptée pour ces opérations. Toutefois, en 2025, en raison des travaux opérés dans la salle de Beauvoir-sur-Mer, les trois collectes sont programmées à Saint-Urbain, dans la salle de l'Avocette.

RETENEZ LES DATES

**lundi 3 mars, vendredi 11 juillet,
et le lundi 22 décembre 2025.
toutes de 16 h à 19 h 30.**

ENGAGEZ-VOUS

Avec la nouvelle procédure de prise de rendez-vous sur internet, le temps de

votre engagement est limité. Malgré tout il est toujours possible de se présenter sans rendez vous. A chaque collecte nous relevons la présence de nouveaux donneurs jeunes ne sont pas en reste.

En 2023, plusieurs jeunes retraités se sont présentés pour un premier don. Il suffit d'avoir ses 18 ans pour pouvoir donner, peser plus de 50 kg, répondre à un questionnaire santé en toute discrétion, et se présenter avec une pièce d'identité avec photo.

Avant chaque don, pensez à bien vous hydrater ; boire de l'eau avant un don évite les éventuels malaises et permet une meilleure prise en compte des veines.

L'association créée il y a plus de 20 ans a besoin de renouveler ses bénévoles. N'hésitez pas à vous renseigner pour une mission qui vous prendra très peu de temps et qui n'emporte aucun engagement ferme.

La ville de Saint-Urbain est représentée

au sein de l'association par Marie-Agnès Bonin, Marie-Pierre et Daniel Leroy, Pascale et Claude Rouleux et Théo Martin, ce dernier n'étant âgé que de 18 ans.



Contact :

Hôtel de ville
85230 Beauvoir-sur-Mer
ou le président Vincent Charrier
06 59 42 83 38.



Services Divers

POSTE DE ST GERVAIS

Ouverture du lundi au vendredi de 14h30 à 16h45 et le samedi de 11h20 à 13h20.

3631

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. DU-BOISGUEHENEUC

Permanence en mairie de Beauvoir-sur-Mer : le 1^{er} mercredi de chaque mois, sur rendez-vous.

Tél 02 51 68 70 32.

GENDARMERIE

02 51 68 70 05 OU 17 - Impasse Saint-Denis - Beauvoir-sur-Mer

POMPIERS

112 ou 18

Centre de Secours, route des Sables Beauvoir-sur-Mer

SAMU - 15

Vie Sociale

CARSAT Pays de la Loire - 2, place de Bretagne - 44932 NANTES cedex 9

Tél. 3960 – www.lassuranceretraite.fr

CAF – Point d'accueil - 17, rue de St Jean de Monts - CHALLANS

3230 de 9h à 16h30.

Permanence les lundis et mardis matin de 9h30 à 12h – l'après-midi sur rendez-vous

CPAM – Point d'accueil - 85 Bd A. Schweitzer - CHALLANS – Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Tél 3646.

ADMR (service d'aide à domicile) - 18, rue de Nantes CHALLANS – **02 22 06 89 50**

PORTAGE DES REPAS

Challans Gois Communauté - 16 Rue du Parc de Pont-Habert SALLERTAINE – **02 51 93 32 60**

mail : portagerepas@challansgois.fr

MAINTIEN A DOMICILE PERSONNES AGEES

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

propose un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes de 60 ans et plus,

rencontrant des difficultés de vie à domicile, liées au vieillissement.

MDSF de Challans : 02 51 49 68 68. – MDSF de Beauvoir sur Mer : 02 51 49 68 50.



ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} HEBREU, assistante sociale du Service Social Départemental, reçoit uniquement sur rendez-vous

CHALLANS - 11 Rue Emilio Segré. Contact : **02 51 49 68 68**

SECOURS CATHOLIQUE - Tél 06 46 90 19 30.

Permanence Rue de Nantes à Beauvoir-sur-Mer : le jeudi de 14h30 à 18h, deux fois par mois. Ouvert à tous.

SECOURS POPULAIRE - Tél 06 02 03 07 83 - Permanence 7 Route de Nantes à Beauvoir-sur-Mer.

Jours d'ouverture : tous les mardis et le premier samedi de chaque mois, de 14h à 17h30 (vêtements, jouets, livres, vaisselles, objets de décorations...). Jours de distribution alimentaire pour les bénéficiaires : le mardi toutes les 3 semaines de 14h à 17h30.

7

Permis de construire habitations

Déposés en 2023

Le 12/01/2024	GRENIER Thomas et CHAUVIN Sandra	13 Impasse du Vieil Echallier
Le 26/01/2024	FRADET Noémie	8 Impasse du Vieil Echallier
Le 06/02/2024	VILLIERS Philippe et Blandine	9 Route de Saint Gervais
Le 06/02/2024	LE MOAL Guy et Laurence	7 Route de Saint Gervais

Déposés en 2023

2024

Le 17/04/2024	BENOIST Christophe	3 Impasse du Vieil Echallier
Le 20/06/2024	HUET Pierre-François	13 A Rue du Chêne Vert
Le 21/11/2024	BURGAUD Patrick	20 G Rue de la Croix de Mission

2024

Permis d'aménager

Le 09/01/2024	GB Immobilier - M. BURGAUD Guy	Rue de la Croix de Misson
---------------	--------------------------------	---------------------------

Autres aménagements

LUCIEN Arnaud et Marie	5 Allée de la Mairie	Extension
PILLET Amaury	Le Ricotreau	Garage
GAUTIER William	10 bis Chemin des Petites Villières	Bâtiment recevant une piscine
SAMSON Alain	19 Rue du Chêne Vert	Carpport
LE BOULGE Hervé	49 Rue du Chêne Vert	Garage
Commune de SAINT-URBAIN BUTON Didier	29 Rue de la Croix de Mission	Construction d'une école élémentaire
PAUD Antoine	35 A Chemin des Baudries	Garage
BELLOUARD Taiana		et carport
DUPONT Jérôme	La Barbe du Diable	Changement d'affectation
VEINDERGHEINST Peter	71 Route de Taizan	Extension
BARON Antony	13 Chemin de la Belle Etoile	Garage

Déclarations préalables

VINCELOT Laurent	9 Allée des Marguerites	Atelier
GUILLARD Christophe	59 Chemin de l'Enclave	Pose de panneaux photovoltaïques
COUTON Emmanuel	32 Rue des Erables	Pose de panneaux photovoltaïques
FAVARD Guillaume	7 Rue des Tilleuls	Carpport
EDF ENR DECLAS Benjamin	39 Route de Saint Gervais	Générateur photovoltaïque
ANDRÉ Vincent	2 Allée de Fricheplat	Pose de panneaux photovoltaïques
CHOQUET Michel et Chantal	2 Allée des Charmes	Carpport
ROULEUX Claude	3 Chemin des Baudries	Pose de panneaux photovoltaïques
BRAUD Jonathan	5 Allée des Belles Bosses	Pose de panneaux photovoltaïques
C VAL CONSULTING CAMUS Valentine	25 Rue de la Sablière	Pose de panneaux photovoltaïques
SARL SOUCHET Bruno	140 Route de Beauvoir-sur-Mer	Pose de panneaux photovoltaïques
PHOTO ECOLOGIE RAHMOUNI Hossem	25 Rue des Erables	Pose de panneaux photovoltaïques
FERRE Jérôme	12 Allée du Colvert	Pose de panneaux photovoltaïques
GRANDMOUGIN Véronique	34 Chemin des Petites Villières	Changement de destination du bâtiment

Déclarations préalables

LEFEBVRE Yvette	12 Allée des Osmanthe	Véranda
SARL SOUCHET Bruno	27 Chemin du Tribert	Pose de panneaux photovoltaïques
SARL SOUCHET Bruno	144 Route de Taizan	Pose de panneaux photovoltaïques
CHIOCCA Michel et Madeleine	5 Allée des Mimosas	Pergola
MJ POELE - COLLET Morgan	13 Allée de la Ricardièrre	Pose de panneaux photovoltaïques
LESOURD Tony	10 Allée du Clos des Bois	Extension
Mon Kit Solaire Green Ideas - M. CIEUTAT2	Rue des Erables	Pose de panneaux photovoltaïques
RIALLAND Vincent	5 Chemin de la Citadelle	Pose de panneaux photovoltaïques
PONEAU Davy BURGAUD Leslie	6 Allée des Ormes	Garage et modification de façade
BOUCHET Alain	143 Route de Saint Gervais	Pose de panneaux photovoltaïques
TURILLON Sylvain	8 Rue des Erables	Abri et modification de façade
SARL SOUCHET Bruno	8 Allée des Osmanthes	Pose de panneaux photovoltaïques
LECOLLE Nicolas	44 Chemin du Tribert	Véranda
LOYANT Mickael et Nathalie	198 Route de Beauvoir-sur-Mer	Rénovation et modif. Façade
PINEAU Nicolas	2 Allée de l'Ouche du Puits	Pose de panneaux photovoltaïques
DELEPINE Richard	24 Chemin de la Belle Etoile	Pose de panneaux photovoltaïques
RL HABITAT - LALOT Romain	4 Allée de la Cailloche	Pose de panneaux photovoltaïques
SARL SOUCHET Bruno	38 Chemin du Poirot	Pose de panneaux photovoltaïques
JOSSÉ Delphine	1 Allée des Tamaris	Modification de façade
BARON David	10 Allée de la Cailloche	Création d'un atelier
AYMARD-CEZAC François	4 Allée de la Proutière	Pose d'une pergola bioclimatique
CHEVRIER Vincent et Amandine	3 Allée de la Prée	Pose de panneaux photovoltaïques
SARL SOUCHET Bruno	32 Chemin du Tribert	Pose de panneaux photovoltaïques

Autorisation de travaux

GRANDMOUGIN Véronique 34 Chemin des Petites Villières Création d'un salon de coiffure

Demandes de clôtures : 13 / Demandes de division de parcelles : 1

MODULAIRE : l'implantation de mobil-home EST INTERDIT dans notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Toute demande dérogatoire doit être demandée en mairie.

Infos pratiques :

Aide du CAUE pour votre projet de construction :

Les rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE sont gratuits. Durée habituelle d'un entretien : 1 heure.

Que faut-il préparer : quelques photos ; un plan de votre terrain indiquant l'orientation, les dimensions et les limites de terrain, les courbes de niveau, les voies d'accès, les constructions avoisinantes, les arbres, les murs ou clôtures existants et les réseaux ; des plans de votre maison ou de la construction existantes (mêmes succincts) ou un croquis.

Contact : 06 10 49 43 11 - 02 51 37 44 95

Mail : olivier.lapeyre@caue85.com

ENEDIS : 09 72 67 50 85

Demande de raccordement : 09 69 32 18 82

en ligne sur le site :

<http://www.enedis.fr/construire-un-nouveau-logement>

SAUR : 02 51 37 01 09

Urgence dépannage : 02 51 37 03 08

Site : www.saur.fr

Guichet numérique (pour le dépôt des demandes d'urbanisme dématérialisées) :

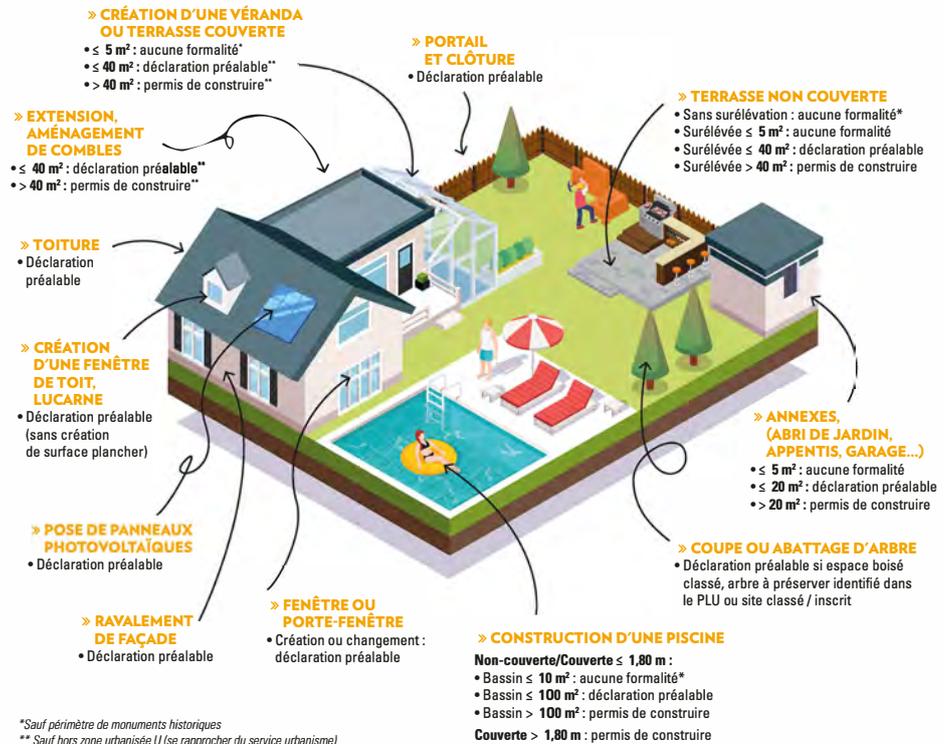
<http://websig.challans.fr/guichet-unique>

Rappel des règles d'urbanisme

Quels travaux déclarer ?

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.



La Fibre Optique continue son déploiement sur la commune de SAINT-URBAIN

Le taux de déploiement est de 97,8% sur la commune de Saint-Urbain.

Pour suivre l'avancement de la fibre sur notre commune, une seule adresse : www.vendeenumerique.fr, rubrique carte interactive. Depuis le 6 mai 2021, **il est ainsi possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse sur cette carte**. Un point apparaît alors sur chaque adresse et indique le niveau d'avancement des travaux. Dès que ce point passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste une dernière étape : **le raccordement à la fibre de votre domicile...**

1 – **Contactez les opérateurs** présents sur le réseau de Vendée Numérique. La

liste est disponible sur le site internet : www.vendeenumerique.fr, rubrique opérateurs Grand Public FTTH.

2 – **Comparez les offres** et souscrivez à un abonnement fibre.

3 – **Convenez d'un RDV** avec votre opérateur afin de procéder à l'installation de la fibre dans votre logement, avec un technicien (durée moyenne du RDV : entre 2 et 4 heures).

4 – **Le technicien se déplace** et tire le câble de fibre entre le boîtier situé dans la rue ou dans l'immeuble et la prise terminale optique, qui est installée dans la pièce de votre choix. Cette prise optique permet de brancher votre box au réseau de fibre optique. Dans tous les cas, l'esthétique de votre logement est préservée avec un câble



qui s'insère soit dans les cloisons de votre domicile, soit via un collage très fin le long des plinthes.

5 – **Le technicien paramètre votre box** et vérifie son bon fonctionnement.

C'est fini, le Très Haut Débit est désormais disponible dans votre habitation !

Etat Civil

18

Naissances

dont


LE BRECH Kalee

Née le 26 janvier 2024

MOULON Diego

Né le 30 janvier 2024

LHOMME CAIVEAU Leny

Né le 3 février 2024

CHEMINEAU Lenny

Né le 26 février 2024

TRETON NAULLEAU Thyfiann

Né le 27 février 2024

RBALLAND Léo

Né le 29 mars 2024

BRITON DUGAST Marlon

Né le 24 avril 2024

VERONNEAU BOURE Cléo

Né le 4 mai 2024

FUENTES Lissandro

Né le 19 juin 2024

DELAPRÉ Malory

Né le 24 juin 2024

GUNSBURG Simon

Né le 6 juillet 2024

LUCIEN Eva

Née le 24 juillet 2024

COLINET Mateo

Né le 08 août 2024

KOC Emilio

Né le 12 août 2024

GOURAUD Basile

Né le 11 septembre 2024

FOSELLE BOSSIS Alya

Née le 11 octobre 2024

PELLOQUIN Lou

Née le 15 octobre 2024

FRUCHAUD Esmée

Née le 31 octobre 2024

10

Mariages

dont

**BRÛLÉ Gwénaëli
et PONTREAU Alyzée**

Mariés le 20 avril

**PINVIDIC Pascal
et CORROYER Evelyne**

Mariés le 6 juillet

**PEROCHEAU Jérémy
et LEFORT Amélie**

Mariés le 20 juillet

**BLANCHET Pierre-Antoine
et VERONNEAU Elsa**

Mariés le 10 août

**BELLIER Romain
et LÉGER Manon**

Mariés le 16 août

**PELLOQUIN Julien
et BARAUD Audrey**

Mariés le 23 août

**HARDY Jordan
et DUFIEF Justine**

Mariés le 24 août

**REZÉ Frédéric
et CRAPET Nadine**

Mariés le 12 octobre



2

Pacs



9

Décès

dont


2023
MAILLEAU Marie
décédée à Saint-Urbain
le 31 décembre 2023
2024
TESSIER Denise
Décédée à Challans
le 17 janvier 2024
**RBALLAND Monique
Veuve PONTREAU**
Décédée à Machecoul
le 24 mars 2024
**GALMARD Raymonde
épouse GOUIN**
Décédée à Saint-Urbain
le 20 mai 2024
QUIRANTES Pascal
décédé à Saint-Urbain
le 24 juillet 2024
**LEROND Michèle
épouse COMMON**
décédée à Saint-Urbain
le 27 juillet 2024
VALLETTE Yves
décédé à La Roche-sur-Yon
le 03 août 2024
CHAMPAGNAT Claude
décédé à Les Sables d'Olonne
le 19 septembre 2024
QUEVA Pascal
décédé à La Roche-sur-Yon
le 25 septembre 2024
BARATON Yohann
décédé à La Roche-sur-Yon
le 28 novembre 2024

Personnes inhumées à Saint-urbain :

LAMBOURG Michel
Décédé à Saint Gilles Croix de Vie
Le 18 janvier
**Mme FOUQUET Marie-Thérèse
Veuve FOUQUET**
décédée à Machecoul
le 11 avril
THUÉ Louisa
Veuve BONNIN
Décédée à Notre Dame de Monts
Le 14 juin
PONTREAU Norbet
Décédé à Machecoul
Le 02 août
**MERCERON Lucienne
née PALVADEAU**
Décédée à Challans
le 30 août

Trombinoscope



Didier BUTON
Maire

Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Thierry BODARD
Adjoint

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Nadine JOUANNEAU
Adjointe

Membre des commissions
bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
personnel communal



Laurence CHALET
Conseillère municipale

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme



Didier GAUVRIT
Conseiller municipal

Membre des commissions
finances ; bâtiments,
urbanisme ;
cadre de vie



Sylvie PAJOT

Conseillère municipale
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
commission cadre de vie



Loïc TROCHARD

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Carole SECHET

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme



Stéphane BRAUD

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Emilie PELLOQUIN

Conseiller municipale
Membre des commissions
bâtiments,
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jean-Eddy MARTIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire



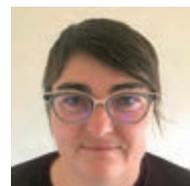
Cynthia BARBEREAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Yann DANIEL

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
relations publiques



Sandrine DESJARDINS

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
cadre de vie



Didier PAPIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme



Frédéric GRENON

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie



Claudine NADEAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jacques COUTANCEAU

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie

Les Temps forts de l'année 2024

JANVIER



Voeux de la Municipalité



Cours informatique réalisé par l'ASSOLI

FÉVRIER



Nettoyage du patrimoine religieux



Spectacle pour les écoles

MARS



Semence des roses trémières

AVRIL



Jardin collectif



Vide-jardins

JUIN



Acquisition d'un vélo remorque



Fête de la Musique



Jeux Olympiques



Marché des producteurs



Ramassage des déchets



Le défi des jardins

Les Temps forts de l'année 2024

SEPTEMBRE



Circuit du patrimoine



Forum des associations

OCTOBRE



Repas des Retraités Dynamiques

NOVEMBRE



*Cérémonie
du
11 Novembre*



DECEMBRE



*Marché
de Noël*



..... Agenda 2025

sortir, se divertir

NOUVEAU
vous pouvez maintenant
nous suivre sur
instagram.



MAIRIE_SAINTE_URBAIN

12 JANVIER CONCOURS DE BELOTE OGEC	18 JANVIER - 11 H CÉRÉMONIE DES VŒUX MAIRIE	2 SMARS VIDE GRENIER Les Folibelles
16 MARS PUCES DES COUTURIÈRES Pique et Bricole	22 MARS GRENADINE PARTY ADEP	23 MARS CONCOURS DE BELOTE Association Foot Saint Gervais
12 AVRIL CÉRÉMONIE DE REMISE DES DRAPEAUX UNC	26 AVRIL RAMASSAGE DES DÉCHETS MAIRIE	27 AVRIL JOURNÉE GRAND DÉBALLAGE « JE VIDE, JE TRIE, JE DONNE » Conseil des Sages
27 AVRIL VIDE TON JARDIN - Zone de Loisirs Urbinoise de Loisirs	18 MAI VIDE GRENIER ADEP	21 JUIN FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE ADEP
28 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE MAIRIE	6 JUILLET KERMESSE ECOLE ST JOSEPH OGEC	5 JUILLET CONCOURS DE PÉTANQUE Comité des Fêtes
26 JUILLET BAL DE LA MOULE FRITE Comité des Fêtes	03 AOÛT VIDE GRENIER OGEC	30 AOÛT CONCOURS DE PÉTANQUE Société de Chasse
6 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS MAIRIE	14 SEPTEMBRE PARCOURS DU PATRIMOINE ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS MAIRIE	12 OCTOBRE VIDE TA CHAMBRE ADEP
15 OCTOBRE REPAS DES RETRAITÉS DYNAMIQUES MAIRIE	25 OCTOBRE RAMASSAGE DES DÉCHETS MAIRIE	25 OCTOBRE SOIRÉE TARTIFLETTE Comité des Fêtes
16 NOVEMBRE APRÈS-MIDI JEUX Faites vos jeux 85	30 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL MAIRIE	

Annouer vos événements associatifs



CORRESPONDANT
OUEST France
BOUIN et SAINT-URBAIN

M. ROULEUX Claude
06 95 40 35 18
Claude.rouleux@free.fr



CORRESPONDANT
COURRIERVENDEEN

M. VRETTE Georges
06 62 59 84 00



CORRESPONDANT RADIO
LOCALE NOV.FM

Emmanuelle MÉZERETTE
journaliste
02 51 49 12 60
emmanuelle.mezerette@novfm.fr



Offices de Tourisme
GO CHALLANS GOIS

Challans 02 51 93 19 75
Beauvoir-sur-Mer 02 51 68 71 13
animations@gochallansgois.fr